

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

PROCÈS-VERBAL DU 25 OCTOBRE 2024

Salle Guy Chavanne

Rue de la paix, 77200 TORCY

Ordre du jour :

- Vérification du Quorum
- Désignation du président et du secrétaire de séance
- Ouverture de la séance et mot d'accueil du président
- Adoption du PV de l'AGO du 2 juillet 2024
- Présentation et vote des nouveaux statuts en accord avec la FF volley
 - Modification de l'objet et du sigle
- Présentation et vote du nouveau règlement intérieur
- Questions diverses

Membres du bureau directeur présents :

Cyrille FICHER, Marjorie LECERF, Jean-Luc DAVOUST, Gaspard JBEILI, Marie MILLER, Kim TRUONG

Membres du bureau directeur excusés :

Catherine BOURGEAIS

Assiste

Manuel GESLIN (salarié – agent de développement).

Invités présents :

Sébastien GONÇALVES-MARTINS – président de la Ligue d'Île de France de Volley.

GSA membres et mandataires présents (19) :

0770000 GSD DE SEINE ET MARNE – Cyrille Ficher (0 voix)
0770051 VOLLEY-BALL LA ROCHETTE – Serge Bouju (6 voix)
0770057 AS BALNEOLITAINE – Manuel Geslin (2 voix)
0773754 U.S. JEUNESSE MITRY V.B. – Mélodie Lefrere (9 voix)
0773761 ALLIANCE NORD 77 VB – Marjorie Lecerf (8 voix)
0773767 BUSSY VOLLEY – Patrcik Legris (5 voix)
0773769 GREEN BEACH 77 – Serge Bouju (1 voix)
0773775 LA FERTÉ VOLLEY – Olivier Teixeira Da Silva (5 voix)
0775447 MELUN VAL DE SEINE VOLLEY-BALL – Serge Bouju (3 voix)
0775819 FS VAL D'EUROPE ESBLY COUPVRAY VB – Laurent Coutellec (10 voix)
0776475 VIE SPORTIVE OZOPHORICIENNE – Kévin Chancy (4 voix)
0776584 PONTAULT-COMBAULT V.B. CLUB – Julien Denosmaison (5 voix)
0776776 COULOMMIERS VOLLEY-BALL – Frédéric Billard (10 voix)
0776894 VB TORCY MARNE LA VALLEE – Gaspard Jbeili (9 voix)
0777831 VC CHAMPS SUR MARNE – Xavier Hardy (9 voix)
0777889 SPORTING CLUB GRETZ TOURNAN – Noémie Lehuby (1 voix)
0777942 SP CLUB BRIARD – Florent Decke (8 voix)
0778853 COMBS VOLLEY-BALL – Kim Truong (2 voix)
0779890 US LOGNES VOLLEY-BALL – Manuel Geslin (9 voix)

GSA absents et non représentés (3) :

0773762 AS COLLÈGE CAPUCINS – 0 voix

0775820 LAGNY VOLLEY (1^{ère} réaffiliation) – 2 voix

0779924 VOLLEY CLUB DE GRISY SUISNES – 1 voix

Conformément à l'article 11 des statuts et en sa qualité de Président du Comité Départemental de Volley de Seine et Marne, Cyrille FICHER préside la séance. Secrétaire de séance : Marie Miller.

Le Président constate que les membres présents sont au nombre de 19 et qu'en conséquence l'assemblée générale extraordinaire peut valablement se tenir dans le respect du quorum fixé à l'article 11 des statuts.

Ouverture de l'AG extraordinaire à 19h46 par le président.

1) Mot d'accueil du président

Tour de table des membres du BDD et des GSA présents, puis mot du président Cyrille FICHER, avec explications rapides de l'objet principal de l'AG extraordinaire :

*« Chères Présidentes, Chers Présidents, Chers bénévoles, Bien chers tous,
Je vous remercie tout d'abord pour votre présence ce soir et vous prie d'excuser Sébastien Gonçalves, président de la Ligue qui ne peut être présent.*

Je remercie également le club de Torcy qui nous accueille, une nouvelle fois, ce soir.

Vous êtes présents ici, pour cette AG Extraordinaire, afin de mettre nos statuts en conformité avec les statuts fédéraux, votés en mai 2024, ainsi que le nouveau règlement intérieur.

Dans les grandes lignes, voici les points à retenir :

- *Tout d'abord, nous sommes obligés de passer en année civile. Ainsi, cet exercice prendra fin exceptionnellement le 31 décembre et nous devrons nous revoir en janvier ou février pour notre AG ordinaire annuelle.*
- *Nous avons essayé de coller au maximum au statuts actuels, comme le nombre de postes au Bureau directeur (7) et les fonctions à occuper, en choisissant de garder les postes de Vice-Présidents, Secrétaire Adjoint et Trésorier Adjoint, pour être plus efficaces.*
- *La communication avec les instances, Ligue et Fédération, est accrue.*

Concernant le Règlement Intérieur, nous avons choisi de maintenir les commissions non obligatoires, comme la Commission Technique, Volley Santé et Para Volley et enfin Outdoor. Le but était de disposer des mêmes commissions que la Ligue pour un travail conjoint et de donner de l'importance à ces secteurs.

Bien entendu, il est nécessaire que ces commissions soient alimentées par les acteurs de terrain des clubs. Nous comptons donc sur vous pour faire remonter des candidats possibles en interne.

J'espère donc que vous suivrez ces choix que nous avons faits, à partir des Statuts et Règlement Intérieur type, en les adoptant en l'état.

Je vous remercie par avance.

*M. Cyrille FICHER
Président du CDVB77 »*

2) Adoption du PV de l'AGO du 2 juillet 2024

Pas de remarque ou de question.

Adopté à l'unanimité.

3) Présentation et vote des nouveaux statuts en accord avec la FF volley

Présentation par le président, complétée par quelques membres du BDD, des nouveaux statuts envoyés aux GSA par mail. La présentation porte en particulier sur les changements apportés par rapports aux précédents statuts :

- Passage en année civile qui impliquera de convoquer une nouvelle AG en février 2025.
- Une commission électorale devra se réunir avant chaque AG électorale pour vérifier la validité du processus électoral.
- Tous les représentants à l'assemblée générale devront avoir une licence dirigeante.
- Les GSA qui ne seront pas à jour financièrement vis-à-vis du comité ne pourront pas assister à l'assemblée générale.

Question de Gretz : qui seront les membres de cette commission de validation ? quand devra-t-elle se réunir ?

Réponse : les membres de cette commission ne peuvent pas être des membres du bureau directeur et elle se réunit au moins trois mois avant l'assemblée générale.

Question de Bussy : comment vont être nommés les membres des différentes commissions ?

Réponse : pour faire partie d'une commission il n'est pas nécessaire d'être membre élu du comité. Les présidents de commission sont nommés par le président du comité. Ces derniers constituent leurs commissions eux-mêmes avec les volontaires.

Question de Champs : faut-il avoir une licence pour faire partie d'une commission ?

Réponse : non mais dans ce cas les non licenciés n'ont pas le droit de vote.

Au vote une abstention est notée, mais provient d'un GSA qui n'a pas le droit de vote à cette assemblée car pas à jour financièrement.

Statuts adoptés à l'unanimité.

4) Présentation et vote du nouveau règlement intérieur

Présentation par le président du nouveau règlement intérieur envoyé aux GSA par mail.

Pas de remarque ou de question.

Règlement intérieur adopté à l'unanimité.

5) Questions diverses

Sigle : proposition de changer de sigle pour prendre le sigle CDvolley77. Proposition adoptée à l'unanimité.

Informations données par Sébastien Gonçalves :

- AG électorale de la ligue le 18 novembre. Seules 3 femmes sont candidates pour le moment pour 17 postes à pourvoir.
- La ligue organise les Volleyades cette année (joueurs M15M et M14F). Le budget étant de 168K pour une subvention fédérale de 100K, la décision a été prise de faire payer l'entrée au public. Les finales auront lieu à la salle Charpy.
- Reconduction de Vollidef. 200 équipes présentes l'année dernière. Cible : les jeunes non fidélisés en priorité (M15, M18).
- En même temps que l'AG de la ligue aura lieu l'élection des délégués territoriaux et du CA de la fédération.

Inondations : Le club de Coulommiers prévient de forts risques de changements de salles en dernière minute suite à l'indisponibilité des gymnases à cause des inondations. D'autres membres de l'assemblée générale sont compréhensifs et s'engagent à s'adapter. La CDS incite à une communication maximale entre les clubs.

Point sur la sportive initié par Marjorie Lecerf :

- Championnat loisir :
 - Bug du calendrier en championnats mixtes, ne tenir compte que de la première phase (7 premiers matchs), ce sera ensuite une répartition poule haute/poule basse.
 - Appel à faire des vœux pour la prochaine AG ligue pour la diminution de la part ligue sur les licences loisir et compet lib, afin de favoriser le développement.
Sébastien Gonçalves entend les propositions et signale qu'il faut réfléchir au financement.
 - Précision de Manuel Geslin pour les demandes de report en loisir, ne mettre la CDS en copie que sur le premier mail (signalant l'impossibilité de jouer) et le dernier (signalant l'accord trouvé).
 - Consignes sur la vérification des licences en loisir, indispensable pour des raisons de responsabilités et pour pouvoir statuer sur des réclamations éventuelles.
 - Beaucoup de licenciés ont pris la double licence compet'lib et loisir, mais la réduction des extensions ne s'applique pas. Marjorie Lecerf recommande d'annuler la licence loisir, inutile dans ce cas précis.

- Licences et arbitrage :
 - Le club de Bussy fait part de problèmes sur la gestion des licences par les arbitres.
 - Discussions sur les bouchons pour la validation des licences à la ligue cette année.
Possibilités pour fluidifier :
 - prendre les licences dès le mois de juillet (certains clubs témoignent de leur expérience positive en ayant incité les adhérents à se réinscrire très tôt moyennant une réduction de la cotisation)
 - Sébastien Gonçalves signale que le système de prise de licences va évoluer et que les licenciés vont pouvoir la prendre eux-mêmes. Marjorie signale qu'il faut faire remonter les bugs de l'application MyFFvolley, le service informatique ne semblant pas au fait de tout.
 - Sébastien Gonçalves évoque la nécessité de réfléchir sur les modèles économiques des clubs, les tarifs de la pratique du volley étant globalement toujours inférieurs à ceux des autres activités sportives, au regard de l'offre proposée.
 - Question sur l'obligation de prendre une licence pour tout le monde y compris ceux qui ne font pas de compétition. La réponse est oui, à partir du moment où le GSA est affilié FFvolley.
Idem si des joueurs pratiquent le loisir dans un GSA en ayant une licence compétition dans un autre. Il doit y avoir une licence également dans le premier GSA.
 - Question sur les licenciés qui décochent l'option de base de l'assurance. Réponse : ils doivent s'assurer de leur côté. En tant que club la responsabilité civile est toujours assurée, par contre les dommages corporels non si l'option est décochée.
 - Marjorie Lecerf demande aux arbitres de bien signaler sur la feuille de match qu'ils ont vérifié la CNI en cas de licence non valide, pour simplifier le travail de la CDS.
 - Jean-Luc Davoust demande qu'un score puisse être inversé en cas d'erreur sur la feuille de match électronique. Kim Truong parle du code cadenas pour les arbitres.
 - Le club de Pontault signale sa difficulté à satisfaire les DAFA, malgré son investissement dans la formation des arbitres. Demande pour comptabiliser les arbitrages effectués en championnat loisir. La réponse est négative.
 - Nécessité d'évoquer tous les problèmes liés aux DAFA et à la désignation des arbitres à la prochaine CRA.
 - Information de Marjorie Lecerf : les cartons sont désormais sujets à une amende.

- Championnats jeunes :
 - La CDS77 a en gestion des poules de 8 en championnats jeunes, ce qui permettra de fonctionner en quadrangulaires, format qui a la préférence du comité par rapport aux triangulaires. Un bilan sera effectué en fin d'année pour essayer de convaincre les autres comités de la pertinence de ce fonctionnement.
 - Proposition de création d'un groupe de réflexion sur l'adaptation des règles de jeu pour les jeunes, avec un objectif de faire une remontée à la ligue des propositions établies.

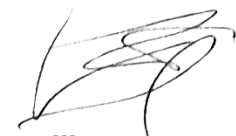
Approbation de Sébastien Gonçalves. Appui possible sur Serge Marouteau. Serge Bouju se déclare intéressé pour rejoindre cette commission.

- Championnats accession régionale :
 - Le club de Brie fait part de son désaccord quant au choix par la CDS de poules géographiques, au motif de la lassitude des joueurs de jouer toujours les mêmes clubs. Une discussion est engagée, la CDS reprécise les raisons de son choix. Un bilan sera fait également auprès des clubs.
 - Demande d'avancer les dates limites des engagements pour l'accension regionale afin d'avoir les calendriers plus tôt et d'avoir une possibilité de ne pas être en retard par rapport aux autres sports lors des demandes de réservation de salles
- La CDS lance un appel pour avoir des renforts, en particulier sur la vérification des feuilles de match.

Les questions diverses sont épuisées.

Clotûre de l'AG extraordinaire à 22h12.

Le Président du Comité Départemental
de Volley de Seine et Marne



Cyrille FICHER

La Secrétaire du Comité Départemental
de Volley de Seine et Marne



Marjorie LECERF

Annexes :

Feuille d'émargement
PV AGO du 2 juillet 2024
Statuts CDvolley77
Règlement intérieur